

# Index de contenu GRI 2022



## INDEX DU CONTENU 2022 DES NORMES *GLOBAL REPORTING INITIATIVE*

VIA Rail a communiqué les informations citées dans cet index du contenu pour la période se terminant le 31 décembre 2022 en référence aux normes GRI.

Section	Définition	Référence
<b>GRI 1: Fondation 2021</b>		
<b>Exigence 1</b>	Appliquer les principes de reporting	Plan de développement durable 2021-2025, p. 3-5, p. 13
<b>Exigence 2</b>	Communiquer les éléments d'information dans GRI 2 : Informations générales 2021	Tel que communiqué dans cet index GRI
<b>Exigence 3</b>	Déterminer les thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025, p. 4
<b>Exigence 4</b>	Communiquer les éléments d'information dans GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	Plan de développement durable 2021-2025, p. 4; Site web, Développement durable
<b>Exigence 5</b>	Communiquer les éléments d'information dans les normes thématiques GRI pour chaque thème pertinent	Tel que communiqué dans cet index GRI
<b>Exigence 6</b>	Fournir les motifs d'omission des exigences et des éléments d'information auxquels l'organisation ne peut se conformer	Tel que communiqué dans cet index GRI
<b>Exigence 7</b>	Publier un index du contenu de la norme GRI	Cet index GRI est disponible sur le site web de VIA Rail.
<b>Exigence 8</b>	Fournir une déclaration d'utilisation	VIA Rail a communiqué les informations citées dans cet index du contenu pour la période se terminant le 31 décembre 2022 en référence aux normes GRI.
<b>Exigence 9</b>	Notifier le GRI	Notifié
<b>GRI 2: Information générales</b>		
<b>1. L'ORGANISATION ET SES PRATIQUES DE REPORTING</b>		
<b>2-1</b>	Détails de l'organisation	VIA Rail Canada Inc.; Société d'État indépendante; Siège social situé à Montréal, Québec; Activités exercées au Canada Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 3-10, p. 60
<b>2-2</b>	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 20, p. 48, p. 60
<b>2-3</b>	Période, fréquence et point de contact du reporting	Les rapports annuels de VIA Rail sont produits annuellement. Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 20, p. 138; Site web, Développement durable; medias@viarail.ca
<b>2-4</b>	Reformulations d'informations	Reformulé en conséquence
<b>2-5</b>	Assurance externe	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 48; la reddition de compte annuelle en développement durable ne fait pas l'objet d'une vérification externe par une tierce partie.
<b>2. ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS</b>		
<b>2-6</b>	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 3-10, p. 127; Plan de développement durable 2021-2025, p. 12; Site web, Occasions d'affaires
<b>2-7</b>	Employés	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 3-10; Site web, Développement durable
<b>2-8</b>	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 3-10; Site web, Développement durable

### 3. GOUVERNANCE

2-9	Structure et composition de la gouvernance	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-133; Site web, Conseil d'administration, Développement durable
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-133; Site web, Conseil d'administration
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Site web, Conseil d'administration, Équipe de direction
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Site web, Conseil d'administration, Équipe de direction
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-133; Site web, Conseil d'administration
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Site web, Conseil d'administration
2-15	Conflits d'intérêts	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-133; Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration, Code d'éthique
2-16	Communication des préoccupations majeures	Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Site web, Conseil d'administration
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-133; Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration
2-19	Politiques de rémunération	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-135; Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration
2-20	Processus de détermination de la rémunération	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-135; Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 130-135

### 4. STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES

2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 14-16; Plan de développement durable 2021-2025
2-23	Engagements politiques	Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration; Code d'éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable
2-24	Intégration des engagements politiques	Site web, Gouvernance et éthique, Conseil d'administration; Code d'éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Site web, Gouvernance et éthique, Commentaires relatif à l'expérience de voyage, Plaintes au service de police VIA, Plaintes relatives à l'accessibilité, Plaintes à l'ombudsman
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Site web, Gouvernance et éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Gouvernance et éthique, Développement durable
2-28	Adhésions à des associations	Site web, Développement durable

### 5. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
------	--	--

2-30	Négociations collectives	73 % du personnel de VIA Rail est couvert par une convention collective; Site web, Développement durable
<b>GRI 3: Thèmes pertinents 2021</b>		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
3-2	Liste des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
<b>GRI 200: Normes économiques</b>		
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p.4-18; Plan d'entreprise 2022-2026, p. 3-4; Site web, Développement durable
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p.4-18; Site web, Développement durable
201-2	Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 45 ; Site web, Développement durable; VIA Rail publiera plus tard cette année son premier rapport sur les risques et opportunités liés aux changements climatiques suivant les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière reliée aux changements climatiques.
201-3	Obligations définies dans des régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, États financiers, p.102
201-4	Aide financière du gouvernement	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p.17
<b>INCIDENCE ÉCONOMIQUE INDIRECTE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Projets et infrastructures
203-1	Investissements en infrastructures et services	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Projets et infrastructures
203-2	Impacts économiques indirects substantiels	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Projets et infrastructures
<b>PRATIQUE D'APPROVISIONNEMENT</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable, Occasions d'affaires
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Plus de 90% des fournisseurs de VIA Rail sont des entreprises établies au Canada; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable, Occasions d'affaires
<b>ANTI-CORRUPTION</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Gouvernance et éthique
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Site web, Gouvernance et éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Code d'éthique
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Site web, Gouvernance et éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Code d'éthique
<b>GRI 300: Normes environnementales</b>		
<b>ÉNERGIE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable

302-1	Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Site web, Développement durable
302-3	Intensité de l'énergie	Site web, Développement durable
302-4	Réduction de la consommation d'énergie	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
<b>ÉMISSIONS</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
305-1	Émissions de GES directes (Champ d'application 1)	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
305-2	Émissions de GES indirectes (Champ d'application 2)	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
305-3	Autres émissions de GES indirectes (Champ d'application 3)	VIA Rail ne rapporte présentement pas les autres émissions de GES indirectes (Champ d'application 3). VIA Rail a complété en 2022 l'estimation des émissions pour toutes les autres émissions indirectes (champ d'application 3) dans sa chaîne de valeur et prévoit d'intégrer progressivement les émissions pertinentes de portée 3 dans son inventaire à partir de 2023
305-4	Intensité des émissions de GES	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
305-5	Réduction des émissions de GES	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
305-6	Émission de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	VIA Rail ne rapporte présentement pas les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)
305-7	Oxydes d'azote (NOX), dioxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques substantielles	Plan de développement durable 2021-2025; Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
<b>DÉCHETS</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
306-3	Déchets produits	VIA Rail ne divulgue présentement pas publiquement les déchets produits et planifie le faire à partir de l'année 2023. Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
306-4	Déchets détournés de l'enfouissement	VIA Rail ne divulgue présentement pas publiquement les déchets détournés de l'enfouissement et planifie le faire à partir de l'année 2023; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
306-5	Déchets dirigés à l'enfouissement	VIA Rail ne divulgue présentement pas publiquement les déchets dirigés à l'enfouissement et planifie le faire à partir de l'année 2023; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
<b>ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
308-1	Nouveaux fournisseurs ayant fait l'objet d'une vérification au moyen de critères environnementaux	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
308-2	Incidence négative sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et actions prises	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable

**GRI 400: Normes sociales**  
**EMPLOI**

3-3	Gestion des thèmes pertinents	Rapport annuel 2022 de VIA Rail; Site web, Développement durable
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Site web, Développement durable
<b>RELATIONS EMPLOYÉS/DIRECTION</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Rapport annuel 2022 de VIA Rail; Site web, Développement durable
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	En conformité avec les lois et règlements et les conventions collectives; 73 % du personnel de VIA Rail est couvert par une convention collective; Site web, Développement durable
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Rapport annuel 2022 de VIA Rail; Site web, Développement durable
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Site web, Développement durable
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 43; Site web, Développement durable
403-3	Services de santé au travail	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 43; Site web, Développement durable, Occasions d'affaires
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Site web, Développement durable
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Site web, Développement durable
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Site web, Développement durable, Sécurité à bord
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	Site web, Développement durable
403-9	Accidents de travail	Site web, Développement durable
403-10	Maladies professionnelles	Site web, Développement durable
<b>FORMATION ET ÉDUCATION</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Site web, Développement durable
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Rapport annuel 2022 de VIA Rail, p. 45; Site web, Développement durable
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan d'entreprise 2022-2026, p. 49; Site web, Développement durable
405-1	Diversité et égalité des chances	Plan d'entreprise 2022-2026, p. 49; Site web, Développement durable
<b>LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan d'entreprise 2022-2026; Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique
<b>LIBERTÉ SYNDICALE ET NÉGOCIATION COLLECTIVE</b>		

3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique, Occasions d'affaires
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Code d'éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Site web, Développement durable, Gouvernance and Ethics
<b>TRAVAIL DES ENFANTS</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique, Occasions d'affaires
408-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail des enfants	Code d'éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Site web, Développement durable, Gouvernance and Ethics
<b>TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique, Occasions d'affaires
409-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail forcé ou obligatoire	Code d'éthique; Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Site web, Développement durable, Gouvernance and Ethics
<b>DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Notre engagement envers les peuples Autochtones
411-1	Incidents de violations des droits des peuples autochtones	Site web, Notre engagement envers les peuples Autochtones
<b>ÉVALUATION DES DROITS DE LA PERSONNE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique
412-2	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de la personne	Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de la personne	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Site web, Développement durable, Gouvernance et éthique
<b>COMMUNAUTÉS LOCALES</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
<b>ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Politique sur la conduite des fournisseurs et l'approvisionnement responsable; Plan de développement durable 2021-2025; Site web, Développement durable
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DE LA CLIENTÈLE</b>		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Développement durable, Sécurité à bord, Projets et infrastructures
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Site web, Développement durable, Sécurité à bord, Projets et infrastructures

<b>416-2</b>	Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Site web, Développement durable, Sécurité à bord, Projets et infrastructures
<b>COMMERCIALISATION ET ÉTIQUETAGE</b>		
<b>3-3</b>	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Services à la clientèle, Accessibilité
<b>417-1</b>	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Site web, Services à la clientèle, Accessibilité
<b>417-2</b>	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Site web, Services à la clientèle, Accessibilité, Gouvernance et éthique
<b>417-3</b>	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Site web, Services à la clientèle, Accessibilité, Gouvernance et éthique
<b>PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DES CLIENTS</b>		
<b>3-3</b>	Gestion des thèmes pertinents	Site web, Gouvernance et éthique
<b>418-1</b>	Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de clients et perte de données sur des clients	Site web, Gouvernance et éthique
<b>CONFORMITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>		
<b>3-3</b>	Gestion des thèmes pertinents	Plan d'entreprise 2022-2026, p. 43; Site web, Gouvernance et éthique
<b>419-1</b>	Non-conformité aux lois et réglementations sociales et économiques	Plan d'entreprise 2022-2026, p. 43; Site web, Gouvernance et éthique